

À propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **15 (1886)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

si pénible, dirigée avec *autorité*, avec sévérité, avec une intelligence plus claire du but à atteindre et des moyens à prendre : voilà la raison principale des succès dont nous félicitons nos instituteurs... nos bons instituteurs, voulons-nous dire, car tous ne méritent pas des compliments : quelques-uns restent qui sont faibles, insoucians, sans ardeur soutenue, sans dévouement vrai, sans méthode sûre et judicieusement appliquée. A mesure que ces exceptions peu honorables pourront disparaître — et ce sera vite fait — nos progrès s'affermiront ; les sacrifices de nos communes trouveront meilleure compensation, le rang occupé par notre cher canton continuera de s'élever.

« Mais n'oublions pas que nous avons déjà occupé une fois ce 18^me rang qui nous revient aujourd'hui. C'était en 1876, et nous pensions alors conquérir sans peine une place plus rapprochée de la moyenne. Ne nous exposons pas, par trop de confiance et par le relâchement d'un premier succès, à retomber pour dix nouvelles années dans les derniers degrés de l'échelle fédérale. Déjà une impatiente hostilité se manifeste contre l'école du soir : on voudrait la supprimer, au lieu de chercher à en corriger énergiquement les mauvais côtés. Déjà les parents s'ingénient à obtenir pour leurs enfants des émancipations prématurées, ou des congés pour le semestre d'été, malgré la loi qui ne les autorise pas, ou des exceptions fondées sur des déclarations de docteurs, arrachées quelquefois par ces habiles manœuvres qui surprennent souvent aussi la bonne foi des maîtres et des inspecteurs.

« Il y a en tout cela un danger et il faudra toute la fermeté des autorités scolaires pour en prévenir les fâcheuses conséquences. La loi a des sévérités nécessaires ; il faut savoir s'y soumettre, un peu en expiation de ce fait certain qu'on ne l'a pas assez consciencieusement observée autrefois. Lorsque le niveau de nos écoles se sera élevé d'une manière raisonnable et tout à fait rassurante, le législateur pourra réduire ses exigences, surtout en ce qui a trait aux vacances et à la date des émancipations. »

A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture

Toutes les méthodes de lecture peuvent être ramenées à deux : la méthode *synthétique* et la méthode *analytique*.

Si nombreux que soient les syllabaires, ils appartiennent tous à l'une ou l'autre de ces deux méthodes et ils ne diffèrent entre eux que par la gradation et le choix des exercices, ou par des procédés secondaires, ou par leur mode d'application.

La méthode synthétique consiste à partir des premiers éléments des

mots pour arriver aux syllabes, des syllabes on passe aux mots, des mots aux phrases. On fait étudier d'abord les lettres, puis la combinaison des lettres en syllabes, d'où l'on forme des mots. Rien ne serait plus logique que cette méthode si, dans l'enseignement, nous n'avions à considérer que le mécanisme et la nature de la lecture; mais il est d'autres exigences qui doivent entrer en ligne de compte, les lois du développement intellectuel des enfants et leur goût naturel entre autres.

La méthode synthétique est presque la seule en usage dans les pays de langue française. Les syllabaires *Michel*, *Regimbaud*, etc., en France, *de Braun* en Belgique, *Girard*, *Jeanneret*, *Perroulaz* dans la Suisse romande, se rattachent à ce système. La différence qui existe entre les innombrables syllabaires synthétiques provient généralement ou de la diversité des procédés pour rappeler les sons attachés à chaque lettre, ou des moyens plus ou moins ingénieux employés pour agencer les lettres et les syllabes.

La méthode analytique procède à l'opposé de la méthode synthétique. Elle part du tout pour arriver aux parties; elle va du connu à l'inconnu et de l'idée à ses signes conventionnels. L'esprit de l'enfant doit d'abord saisir l'idée d'un objet, puis en connaître le nom, enfin les caractères écrits qui servent à représenter ce nom.

Par cette méthode, on se propose donc d'apprendre en même temps aux commençants :

- a) à observer les choses par l'intuition ;
- b) à exprimer les idées acquises par la parole ;
- c) à en reconnaître les signes graphiques par la lecture ;
- d) à les reproduire au moyen de l'écriture ;

Ainsi intuition, parole, lecture et écriture, telles sont les quatre étapes à parcourir successivement dans chaque leçon.

a) *Intuition*. Dans chaque leçon je place sous les yeux des enfants un objet déterminé dont le nom servira de point de départ et de thème à l'exercice de lecture. A défaut de l'objet, je leur en fais voir la figure. Au moyen d'une leçon de choses, je leur donne une idée plus ou moins complète de cet objet.

b) *Parole*. Cette idée sera ensuite énoncée.

c) *Lecture*. A l'objet, je substitue ensuite son signe conventionnel, c'est-à-dire sa représentation écrite, et j'exerce les élèves à déchiffrer ces caractères en allant du mot aux syllabes qui le composent et des syllabes aux lettres. Les lettres étant connues, je les combine de nouveau pour en former diverses syllabes.

d) *Ecriture*. Une fois que l'enfant sait lire le mot et en distinguer les éléments, je lui apprends à le reproduire par l'écriture.

Telle est en somme toute la méthode analytico-synthétique de lecture.

La méthode que nous publions comprend : 1° un syllabaire ; 2° une collection de grands tableaux reproduisant les leçons du syllabaire à l'intention de l'enseignement collectif ; 3° une série de six cahiers d'écriture : ces cahiers présentent la même suite d'exercices que le syllabaire ; 4° une collection de 100 lettres mobiles.

Le syllabaire renferme deux parties distinctes.

La première se compose d'exercices en caractères écrits ; la seconde a pour objet l'étude des caractères typographiques. Les douze premiers tableaux n'offrent à l'enfant que des syllabes simples ; les quatorze suivants passent successivement en revue les syllabes composées, les lettres majuscules et les irrégularités qui se présentent le plus communément.

La seconde partie s'ouvre par des exercices destinés à faciliter la transition des caractères écrits aux caractères imprimés, puis viennent des morceaux de lecture courante. Tel est en somme le syllabaire.

Chaque leçon comprend trois parties : une gravure représentant le mot-type qui sert de thème à la leçon, puis les exercices d'analyse, c'est-à-dire de décomposition, enfin des exercices de synthèse, c'est-à-dire de recomposition.

La série des mots-types *épi, lune, tête, etc.*, présente successivement à l'élève les lettres de l'alphabet, ainsi que les combinaisons syllabiques les plus importantes, telles que *ch, gn, ill, ou, eu, oi, an, etc.*

Après ce rapide coup d'œil jeté sur le syllabaire, arrivons aux procédés à suivre dans l'étude des tableaux.

1° INTUITION. Pour communiquer à l'enfant l'idée, la notion qui servira de point de départ à la leçon, j'ai trois moyens à ma disposition ; ou placer les objets mêmes sous les yeux de mes écoliers, ou leur en faire voir la figure, ou, si la chose est déjà bien connue de l'enfant, faire appel simplement à sa mémoire. N'oublions pas cependant que les idées qui émanent directement de l'aspect des objets sont toujours plus vives, plus complètes.

La leçon de choses qui ouvrira chaque exercice de lecture sera brève, animée, intéressante, donnée sous forme d'entretien familial, et conduira toujours à l'idée principale qu'il importe de mettre en relief et qui doit servir de texte à la leçon de lecture. Elle a pour but d'intéresser l'enfant et d'appeler son attention sur le mot que l'on va placer sous ses regards.

2° PAROLE. Une fois que l'enfant connaît l'objet, il faut lui apprendre à le nommer. Chaque son sera distinctement articulé par le maître, puis répété par l'élève.

Pour exercer l'oreille de l'enfant, comme aussi pour diversifier la leçon, on pourra, dès le 3^me ou le 4^me tableau, immédiatement après avoir prononcé le mot type,

a) faire compter les syllabes du mot-type ;

b) décomposer et recomposer oralement ce même mot en adressant des questions comme celles-ci : Que faut-il ajouter à la syllabe *ca* pour avoir le mot *cave* ? Que manque-t-il à *ve* pour avoir *cave* ? Pour obtenir *ca* que faut-il ajouter à *c* ? Trouvez la syllabe *ca* dans le mot *chicane* ? Indiquez-moi deux mots commençant par *ca*, par *ve*, etc. ;

c) Un excellent exercice consiste à faire décomposer le mot en syllabes et les syllabes en lettres avant même de leur faire voir ce mot écrit. On leur demandera : Quel est celui d'entre vous qui pourrait m'indiquer les syllabes du mot *bobine* ? — Quelles lettres renferme la syllabe *bo* ? *bi* ? *ne* ? Après quelques essais, les enfants arrivent aisément à découvrir d'eux-mêmes soit les éléments syllabiques soit les lettres du mot-type.

LECTURE. Nous passons maintenant à la partie essentielle de la leçon, c'est-à-dire de l'étude du signe oral à l'étude des caractères qui servent à le représenter. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous allons d'abord du mot aux syllabes et des syllabes aux lettres ; puis, nous remontons des lettres aux syllabes et des syllabes au mot. Ainsi, nous commencerons par des exercices *analytiques*, c'est-à-dire de décomposition ; viendront après des exercices *synthétiques*, c'est-à-dire de recomposition. Par la voie analytique, j'apprends à l'enfant à connaître le mot *épi* dans son ensemble, puis chaque syllabe isolément *é pi*, enfin chaque lettre, *é p i*.

Cette première étape parcourue, je rebrousse chemin en apprenant à recomposer avec ces trois lettres toutes les syllabes qu'elles peuvent former, par exemple, avec les lettres *l u n e*, ce ne sera pas seulement

lu ne, mais encore *le nu*, et dans *épi* les syllabes *pi é*, et en combinant les lettres de ces deux premiers mots, nous formerons *le lu li ne nu ni pe pu pi*, etc., puis tous les mots composés de ces syllabes, tels que *pilule, pile, épine*, etc.

Ainsi le nom d'un objet bien connu des petits enfants, le mot *épi*, par exemple, servira de texte à toute une leçon de lecture et de moyen mnémotechnique d'abord pour retenir les trois lettres *pi é*, puis pour apprendre à les combiner entre elles de diverses manières.

Analyse. A) Le maître place sous les yeux des élèves le tableau renfermant le mot-type sur lequel il vient de faire une leçon de choses. A défaut de grands tableaux préparés et imprimés, il pourrait écrire au tableau noir ce mot-type. Puis, il lit ce mot en le faisant répéter aux enfants. Ce premier exercice n'offre aucune difficulté.

B) Le maître passe à la seconde ligne du tableau, où le mot-type est reproduit avec syllabes séparées, et fait prononcer chaque syllabe séparément en les montrant aux enfants avec l'indicateur.

S'il n'avait pas de tableaux, il copierait une seconde fois le mot-type au tableau noir, en ayant soin de séparer chaque syllabe, *lu ne*.

Est-ce que chaque élève distingue bien l'une de l'autre ces deux syllabes ? Pour nous en assurer, nous n'avons qu'à remettre l'indicateur dans leurs mains en disant : « Vous, Albert, montrez-moi *lu*. — Jules, où se trouve la syllabe *ne* ? etc.

C) Nous arrivons maintenant à l'étude des lettres. A cet effet, je passe à la troisième ligne du tableau, où chaque lettre est séparée, — *l u n e*, — ou je les écris au tableau noir. Enonçons nous-même les premiers chaque lettre en les faisant voir et répéter par nos écoliers jusqu'à ce qu'ils ne les confondent plus. En les invitant à me montrer les lettres que je nomme, je m'assurerai qu'ils les distinguent sûrement.

Inutile de faire observer qu'il faut donner la préférence à la nouvelle épellation. *Lune* ne s'épellera pas *el, u, lu* ; *enne, e, ne* ; mais *le, u, lu* ; *ne, e, ne*. *Chemin* s'épelle *che, e, che* ; *me, in, min*, *Bouchon* : *be, ou, bou* ; *che, on, chon*.

Nous croyons superflu d'expliquer et de faire valoir les avantages de la nouvelle épellation. Mais, qu'on le remarque bien, dès que les enfants sont arrivés à la lecture courante, on abandonne peu à peu ce système pour rendre aux lettres leur vrai nom.

Synthèse. Parmi les exercices de recomposition, nous comptons l'emploi des caractères mobiles, l'écriture, ainsi que l'agencement des lettres en syllabes et celui des syllabes en mots, tel que le syllabaire nous le représente.

A) Les *caractères mobiles* consistent dans des lettres écrites sur des morceaux détachés de carton ou de papier.

L'éditeur du Syllabaire illustré tient à la disposition des écoles une collection complète de ces caractères. Au besoin, on pourrait les confectonner soi-même. Il n'y aurait qu'à écrire en gros caractères, sur une bande de papier fort, le mot-type comme *bobine* ; puis, en quelques coups de ciseau, on en sépare chaque élément, *b, o, b, i, n, e*. Les exercices porteront d'abord sur les lettres prises isolément. Par exemple : Louis, donnez-moi un *b*, un *i*, un *o*.

Adèle, passez à votre voisin le *o*, le *b*, etc.

Aux lettres contenues dans le mot *bobine* (4^e leçon), on pourrait ajouter les lettres des mots-types précédents que les enfants sont censés connaître, puisqu'ils sont arrivés au 4^e tableau.

Les exercices sur les lettres seront suivis d'exercices sur les syllabes.
Ex. : Louise, composez *bo, ne, bi, tê, lu, te, pi*, etc.

Enfin, il est un troisième degré d'exercices plus difficiles, mais aussi plus utiles, plus féconds, c'est la formation des syllabes nouvelles avec les lettres étudiées. Ainsi : Albert, sauriez-vous avec les caractères qui composent le mot *bobine*, former *no* ? Qui sait ? Et *ni* ? Et *be* ? — Maintenant ajoutez-y les lettres que vous avez étudiées précédemment. — Qui d'entre vous saurait composer la syllabe *bé, bu, nê, ni, po*, etc., etc., — Avec ces caractères que vous avez sous les yeux, essayez donc de faire les mots *bête, bile*, etc., etc.

L'emploi des caractères mobiles n'est point indispensable à la nouvelle méthode. Avec des enfants bien doués, on pourrait négliger ce procédé, qui, dans ce cas, ne contribuerait qu'à retarder la marche de la leçon. Mais avec des commençants qui éprouvent des difficultés à discerner les lettres, il n'est pas d'exercice plus efficace, plus sûr et, en même temps, plus agréable aux enfants, car il répond à un besoin du premier âge, celui d'*agir* et de *remuer*. Tous les maîtres qui appliquent avec intelligence la méthode analytico-synthétique de lecture ont été surpris des résultats étonnants obtenus avec l'aide des caractères mobiles.

B) *L'écriture*. Les exercices d'écriture ont pour but d'apprendre à lire en familiarisant les commençants avec les lettres, non moins que de former la main de l'enfant à l'écriture proprement dite; mais pour atteindre le but que l'on se propose, il ne faut faire écrire que les lettres et les mots déjà étudiés, et les écrire en les prononçant à haute voix ou du moins à demi-voix. Ainsi ces exercices auront *toujours* pour objet le mot-type ou les lettres du mot-type que l'on vient d'étudier.

C'est pour faciliter l'écriture qu'à l'encontre des anciennes méthodes, nous ne plaçons d'abord, sous les yeux des commençants, que des caractères écrits, et que nous réservons pour la fin du syllabaire l'étude des lettres typographiques.

Supposons que la leçon orale ait eu pour thème le mot-type *lune*.

Le maître écrira au tableau noir, en très grand caractère, la lettre *l*. Chaque élève est appelé, l'un après l'autre, à repasser avec la craie sur cette lettre jusqu'à ce qu'il soit à même de tracer le *l* de mémoire ou à peu près. On en fera autant pour les autres lettres *u, n, e*. Pendant qu'un élève est occupé au tableau, ses condisciples font avec le doigt en l'air le même mouvement tout en prononçant la lettre à haute voix.

La direction de ces exercices purement graphiques peut être confiée à un moniteur sans grands inconvénients.

Après cette leçon préliminaire, les enfants rentrent à leurs bancs pour exécuter les exercices d'écriture avec les cahiers préparés.

Les cahiers publiés dans ce but consacrent plusieurs pages au premier tableau *épi*, parce que la connaissance de ce tableau réclame plusieurs leçons. En général, chaque leçon se terminera par une page ou deux d'écriture en rapport avec la leçon du syllabaire.

Il vaudrait mieux n'écrire qu'avec la plume. Cependant, au début, pour les premières pages du premier cahier, on pourrait se servir d'un crayon mou jusqu'à ce que l'on puisse remettre une plume entre les mains des enfants. Avec le crayon on peut passer à plusieurs reprises sur les mêmes lettres.

Comme on ne se propose point ici de rompre la main de l'enfant à tous les secrets et à toutes les difficultés de la calligraphie, on se gardera bien d'être trop exigeant. Notre but pour le moment consistera à lui donner

une écriture lisible tout en le familiarisant de plus en plus avec la forme et la lecture des lettres.

c) Il nous reste à parler des exercices synthétiques de lecture que renferme chaque tableau de notre syllabaire. Ces exercices se composent des lettres que l'on vient d'étudier, puis des syllabes formées avec ces lettres, enfin d'un certain nombre de mots résultant de l'agencement de ces mêmes syllabes. On suivra ici la même marche qu'avec les anciens syllabaires. Une fois que les enfants connaissent bien les lettres, on passe à la syllabation, puis à la lecture des mots. Lorsqu'ils hésitent sur un mot, on remonte avec l'indicateur à la syllabe qui les arrête, et s'ils ignorent cette syllabe, on remonte encore jusqu'aux lettres dont la syllabe est composée. Il faut les forcer à trouver eux-mêmes l'énoncé des syllabes et des mots. Ne passons pas à la formation des mots avant que nos écoliers connaissent sûrement toutes les syllabes du tableau, ni à la syllabation avant qu'ils sachent nommer les lettres. Les exercices synthétiques contenus dans la seconde partie de chaque leçon peuvent s'effectuer avant ou après les exercices d'écriture indifféremment.

(A suivre.)

L'Ecole (de Lausanne).

PARTIE PRATIQUE

Cours pratique de composition

CHAPITRE TROISIÈME

(Suite.)

PHRASES DE DEUX PROPOSITIONS

XI. *Phrases dont la proposition subordonnée commencera par la conjonction que et ses composés afin que, parce que, etc.*

Modèle du devoir

- a) Je désire que vous soyez toujours sages.
- b) Soyez toujours sages, je le désire.
- 1. La charité veut *que*...
- 2. Aimons toujours notre prochain, la...
- 3. Le maître exige *que*...
- 4. Obéissons promptement, le...
- 5. Nos parents veulent absolument *que*...
- 6. Soyons constamment soumis, nos...
- 7. Je désire vivement *que*...
- 8. Il faut nécessairement *que*...